




 Département de la
HAUTE-GARONNE
 Commune de **BOUSSENS**

PLU
PLAN LOCAL D'URBANISME



3.2
REGLEMENT GRAPHIQUE

PLU approuvé le 2 mars 2020
1ère modification simplifiée approuvée le 3 mars 2022

Mairie de Boussens
 Place de la mairie
 31080 BOUSSENS
 Tél : 05 61 90 02 25
 Mail : mairie-de-boussens@wanadoo.fr

Légende

Zones

- UA
- UB
- UBa
- UC
- UE
- Uel
- UX
- AU
- AUE
- AU0
- AUx0
- A
- Ap
- N
- NL1
- Nsp
- Nzh

Prescriptions

-  Espaces boisés classés
-  Forme urbaine remarquable
-  Continuités écologiques à protéger au titre de l'article L.151-23 du CU
-  Elements de paysage remarquable à protéger au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du CU
-  Secteurs soumis à OAP

Informations

Emprise de la cartographie informative des zones inondables (CIZI)

-  Aléa faible à moyen en crue exceptionnelle
-  Aléa fort en crue exceptionnelle

